lou publiaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

DES ANIMATIONS POUR TOUS

et pour tous les goûts !

PAYS ET VILLES D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE COMMUNE DU VENTOUX

n° 50 > Décembre 2014

Édito

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Et voilà, notre bon vieux Publiaire vient vous souhaiter une bonne année 2015 et vous informer sur la vie de notre village. Vous aimez la vie paisible en zone rurale. Vous appréciez la douceur et la simplicité de nos campagnes. Vous vous sentez bien au cœur de ce Ventoux et vous avez choisi d'y vivre.

Oui, mais voilà qu'aujourd'hui de gros nuages noirs s'amoncellent à l'horizon. On voit les réformes territoriales se succéder à une vitesse époustouflante. Chaque Gouvernement, chaque ministre écoute religieusement les « énarques-technocrates » de tout poil élucubrer sur l'avenir de nos campagnes.

Cela n'est pas nouveau. Mais cette fois les choses vont trop loin. Ces gens-là ont perdu le sens des réalités. Ils ont certes la tête dans les étoiles mais certainement pas les pieds sur terre. Les services publics disparaissent peu à peu de nos contrées au grand bénéfice de la ville. Ah, la ville ! La ville avec ses turpitudes mais surtout son grand nombre d'électeurs ! Car, ne nous y trompons pas, c'est bien le nombre d'électeurs qui compte, hélas.

Quant à nos communes rurales, leur situation financière devient peu à peu intenable. Des millions d'euros d'économies nous sont imposés avec des charges supplémentaires à absorber, car le Gouvernement fait supporter aux collectivités territoriales son incapacité à réduire son propre train de vie. Quand l'État continue d'accumuler encore et toujours plus les déficits, les communes, qui ont toujours voté des budgets à l'équilibre, se voient privées de toute marge de manœuvre dès 2015. Le résultat, c'est : -3,7 milliards de dotations de l'État pour les collectivités en 2015, contre 1,5 milliards de prévus. Plus des 2/3 de ces réductions concernent directement nos communes, à Malaucène comme ailleurs ! C'est une situation de crise sans précédent qui s'annonce pour nos villages et pour nos territoires. Nos budgets vont être des budgets de pénurie.
Bien sûr, on dit « les Maires devront se serrer la ceinture », sauf que ce sont les administrés, les citoyens, qui subiront de plein fouet le report des projets d'intérêt majeur ou bien leur annulation pure et simple.
Aujourd'hui, il nous est devenu impossible d'embaucher, difficile de faire face à l'augmentation permanente des charges de toutes sortes, hasardeux d'essayer de monter des projets structurants pourtant si importants pour l'avenir de nos villages. L'investissement public est directement menacé, ce qui est une catastrophe pour nos entreprises locales.

Dans un tel contexte, soyez assurées que la municipalité fera de son mieux, pour faire face à cette nouvelle donne, dont elle ne porte pas la responsabilité, mais dont elle doit assumer les conséquences. L'exercice sera compliqué et douloureux, mais nous devrons tout faire pour en sortir en y laissant le moins de plumes possible.

Sommaire

Temps forts
P.4 > L'actualité en images

Vie locale
P.8 > Cadre de vie et travaux
P.10 > Enfance Jeunesse

Vie associative
P.16 > L'actualité des associations

Vie municipale
P.19 > L'essentiel des comptes rendus des conseils municipaux

Vie sociale
P.21 > - Solidarité
- Parole aux groupes d'élus
- État civil

Infos pratiques
P.22 > - Infos utiles
- Permanences
- Numéros d'urgence

Patrimoine
P.23 > Hommage aux Charbonniers du Ventoux

LE DOSSIER
P.11 SOIF DE CULTURE ? ENVIE DE SE DIVERTIR ?
DES ANIMATIONS POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS !

Lou Publïaire N° 50
Décembre 2014
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photo couverture : A. Jourdan
Photos : Mairie - M. Bertrand O. Devigne - C. Tromel - J.B. Viel
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 – 5404
Dépôt légal : décembre 2014
Tirage : 1 800 exemplaires
Impression : Cap Sud Impression 84110 VAISON-LA-ROMAINE

Pour les territoires, il y a quelques années, la première « recommandation obligatoire » a été le passage en intercommunalité pour mutualiser les moyens. L'idée en soi n'est pas irréaliste, bien au contraire.
Mais, curieusement, le problème vient cette fois des élus locaux qui, pour certains d'entre eux, n'ont toujours pas compris qu'ils étaient manipulés et voilà qu'ils voudraient maintenant, à l'heure des économies forcées, rajouter une couche au fameux « mille feuilles » administratif.

On est, en effet, chez nous, autour du Ventoux, totalement incapable de réaliser une belle et efficace intercommunalité au cœur de notre montagne.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il y a la politique politicienne, bien sûr ; les intérêts personnels de quelques-uns, évidemment ; le sempiternel besoin de Pouvoir, assurément ; mais pas seulement. Car ne nous y trompons pas, les grands élus, les énarques et les technocrates se servent de nous et utilisent nos « chicayas » pour imposer leurs visions.

Nous le vivons en direct aujourd'hui avec la « poudre aux yeux » du Parc naturel Régional du Ventoux. On nous fait miroiter une vie meilleure pour tous, alors qu'en même temps on nous « écrabouille ». Diviser pour mieux régner ! On connaît !

Nous avons déjà tous les outils à notre disposition. N'allons pas chercher des solutions coûteuses et pleines de contraintes, qui ne correspondent plus à la réalité du terrain. L'heure n'est plus au luxe. Cessons de croire benoîtement à tout ce qu'on nous fait miroiter. Aujourd'hui on connaît la chanson !

À Malaucène, l'industrie a disparu tragiquement et l'agriculture va mal, comme dans bien des régions. Heureusement le tourisme nous apporte une belle bouffée d'oxygène. Mais pour combien de temps ? Bientôt ces mêmes touristes risquent de nous observer avec curiosité et condescendance lorsque nous aurons été mis sous cloche. Alors ils deviseront sur la vie de nos campagnes, il y a longtemps, très longtemps… Quant aux Maires, premier lien entre les citoyens et la République et premier niveau de démocratie, s'ils existent encore peut-être les laissera-t-on gérer… les cimetières !

Les ruraux et les montagnards que nous sommes doivent s'unir pour continuer d'exister dans les paysages authentiques que nous avons choisis et que nous aimons. Des associations d'élus ont bien compris, et depuis longtemps, le grand danger qui nous menace. L'Association Nationale des Élus de Montagne (ANEM) et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) se battent sans relâche. Je me suis engagé personnellement dans ce combat au sein de ces deux structures. On ne rêve pas, mais si on ne fait rien, on a bien compris ce qui nous attend ! Vous me pardonnerez le ton quelque peu dépité et désabusé de mon propos en cette fin d'année.

Mais j'ai essayé de vous dire les choses telles que je les ressens pour notre commune.
Rien n'est inexorable aujourd'hui si nous faisons tous ensemble preuve de vigilance et de réflexion.

Mais, pour l'heure, après Noël et les réunions de famille, nous voici au seuil de la nouvelle année, et c'est avec un message d'espérance que je vous souhaite à toutes et à tous un bon bout d'An.

Dominique BODON,
Maire de Malaucène

À l'honneur

À l'honneur

JOËL **ARRIGHY**

Âgé de 62 ans, Joël Arrighy est un passionné de moto.

Papa de trois enfants, Vanessa, Mickael et Jean-Michel, il a trois petits-enfants, Julien, Damien et Gabriel. Cette passion il l'a transmise à son fils Mickael ainsi qu'à ses trois petits enfants.

À 14 ans, il a sa première moto, une 125 cm3 Terrot qu'il transforme en side-car pour tourner sur les circuits de terre à Entrechaux où il passe sa jeunesse. Ensuite, il récupère une vieille moto, sous un abri, dans le parc de la maison Geoffroy à Malaucène. Elle lui servira de monnaie d'échange pour des pièces détachées. Puis, il rachète 13 motos, où plutôt ce qu'il en reste, au magasin Bréchet, marchand de cycles qui fermait à Vaison. S'il en a restauré quelques-unes, il fait aussi des échanges…
À partir de là, il participe à différentes expositions dont celles de la foire aux chevaux organisée par les regrettés Bernard Petit et Gilbert Nelli.

Puis en 1990, il intègre le Moto Club Malaucénien et en devient le trésorier. Il y organise les premières balades de motos anciennes. C'est en 2007 qu'il décide de créer le Rétro Moto Club et en prend la présidence. À raison de 4 manifestations par an et de très nombreux adhérents, le Rétro Moto Club a le vent en poupe avec toujours de plus en plus de participants aux balades, venant parfois même de l'étranger. En 2015, Joël va fêter ses 25 ans d'organisation de balades des motos anciennes et nul doute que ce sera un beau succès ●

> 5 JUILLET • **« MARIUS » DE MARCEL PAGNOL**
PAR LE THÉÂTRE-ECOLE DE LA LANCE ET DES BARONNIES

> 13 JUILLET • **CONCERT JEUNES TALENTS**
AVEC « CARO TRIO »

> 16 JUILLET • **EXPOSITION CHAPELLE DU GROSEAU**
YOYO ICH ET DAVIDE GALBIATI

> 19 JUILLET • **FÊTE TAURINE** • MANADE

> 19 JUILLET • **FÊTE TAURINE** • COURSE DE VACHETTES

> 31 JUILLET •
COMMÉMORATION
CAPITAINE JALLIER

> 1ER AOÛT
COMMÉMORATION

> 1ER AOÛT • **GALA D'ÉTÉ** AVEC LES « GIPSY FLAMENCO »

> 31 AOÛT • **FÊTE DE LA LIBÉRATION**

> 24 AOÛT • **LA FOULÉE DU GROSEAU**

> 24 AOÛT • **LA FOULÉE DU GROSEAU** • LE PODIUM

> 6 SEPTEMBRE • **LA MATINÉE DES ASSOCIATIONS**

> 6 SEPTEMBRE • ACCUEIL DES **NOUVEAUX MALAUCÉNIENS**

> 7 SEPTEMBRE • **VIDE GRENIER**

> 26 SEPTEMBRE • **SPECTACLE ENFANTS**
FÊTE SAINT MICHEL

> 26 SEPTEMBRE • **FÊTE SAINT MICHEL** • FÊTE FORAINE

> 9 OCTOBRE • **CÉRÉMONIE DU CFA FLORENTIN MOURET**
REMISE DU DIPLÔME À FLORIAN ILLY ET À DIMITRY FARAVEL

> 28 JUIN • 75E ANNIVERSAIRE DES POMPIERS DE **MAHLBERG**

> 4 OCTOBRE • **FÊTE DE LA BIÈRE** À MAHLBERG

> 1ER NOVEMBRE • **RÉUNION DE TRAVAIL**
DE LA COMMISSION DE JUMELAGE DE MALAUCÈNE
ET DU COMITÉ DE JUMELAGE DE MAHLBERG

> 11 NOVEMBRE - **COMMÉMORATION** *de l'Armistice de 1918*

> **Téléthon** 5, 6 et 7 décembre

Les Noëls dans le village

Goûter de Noël des Anciens

Noël à la Crèche municipale «Bébé Lune»

Noël chez Nounous et Bouts d'choux

Noël pour les enfants à la maison de retraite l'Oustalet

Noël à la Maternelle

Le Père Noël a rencontré les enfants de l'École Élémentaire

Cadre de vie et travaux

> Dans le cadre d'un entretien régulier, **le Calvaire** a fait l'objet d'une campagne de débroussaillage au niveau de son pourtour. La commune a par ailleurs sollicité le Centre d'Études Techniques de l'Équipement Méditerranée (service de l'État) en vue d'obtenir un avis et des préconisations pour la sécurisation de ce site historique. L'étude est en cours.

> Comme chaque année, la commune effectue **un élagage des platanes** situés sur la voirie communale. Des phases sont ainsi programmées, de sorte que les platanes soient taillés tous les 4 ans environ.

> Réalisé par les ateliers municipaux, **un nouveau panneau d'affichage** a récemment été installé au cimetière afin de faciliter l'information auprès des familles, des propriétaires de concessions ou encore des visiteurs.

Enfin, dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration de ce lieu de mémoire, **la construction de murets** a été réalisée.

> **La mise hors d'eau de l'église Saint-Michel** achevée au printemps dernier a été inaugurée le 21 septembre à l'occasion des journées du patrimoine. En ce début d'année 2015, l'église fera de nouveau l'objet d'un chantier de bien moindre importance mais cependant attendu par les paroissiens : la réouverture de la fenêtre qui se trouvait au chevet nord-ouest de l'édifice. Ce sont les entreprises P. Amérigo et B. Allemand qui réaliseront ce chantier.

> La commune de Malaucène compte un important linéaire de voies et chemins (environ 90 km), dans le village et dans la campagne, ce qui nécessite la mobilisation d'un budget conséquent. **Cette année le programme voirie a concerné le chemin Saint-Sébastien, l'ancien chemin d'Entrechaux (du bas de la Malautière jusqu'au pont du Rieufroid), le chemin du Col de Ronin (depuis l'avenue de la libération en passant par Font de Roux).**
Enfin, le parking de la crèche et de l'école a fait l'objet d'une complète réfection.

> **Vidéoprotection :** À l'issue du choix de l'entreprise SOGETREL par procédure d'appel d'offres, approuvé en conseil municipal du 27 mai 2014, le chantier d'installation de caméras a été réalisé à l'automne dernier. Destinée à renforcer les moyens de prévention et de sécurité sur les espaces publics sensibles ainsi que sur le patrimoine communal, la vidéo protection a fait l'objet d'un programme en deux tranches. La 1re tranche, désormais opérationnelle, a permis l'installation de 3 caméras : 2 sur le Cours des Isnards et 1 sur la Place de la République. La seconde tranche, dite tranche conditionnelle, concernera les abords de la salle du Blanchissage, le pôle éducatif (abords de la crèche halte-garderie et du restaurant scolaire) et la Place Joannis au pied du Calvaire.

Montant des travaux :

- Tranche ferme (caméras + dispositif de centralisation, d'enregistrement et de visionnage des images) : 37 900,00 € HT soit 45 480,00 € TTC.
- Tranche conditionnelle : 23 874,00 € HT soit 26 648,80 € TTC.
- Maintenance annuelle : 3 345,00 € HT soit 4 014,00 € TTC.

Bon à savoir : seules des personnes habilitées peuvent accéder au local de stockage et de visionnage des images ; seules les images portant sur le domaine public sont visibles (le balayage par une caméra du domaine privé est systématiquement flouté, rendant impossible tout visionnage).

> Depuis fin octobre 2014 et jusqu'au mois de mars 2015, **l'avenue de Verdun** (depuis l'église jusqu'au croisement de la route de Beaumont) fait l'objet d'importants travaux de réseaux : réseaux humides (rénovation complète de l'assainissement, eau potable, eaux pluviales), réseaux secs (enterrement des réseaux et rénovation de l'éclairage public). Ces rénovations de réseaux génèrent des nuisances dont la commune s'excuse auprès des riverains, mais ils constituent des investissements indispensables pour l'amélioration de notre cadre de vie et s'inscrivent dans le cadre d'une dynamique de développement durable. Ce chantier est sous la double maîtrise d'ouvrage de la commune et du syndicat mixte Rhône Ventoux (pour l'assainissement). Pour la commune, l'investissement (eau potable et pluviale) se monte à 172 646,05 € HT et a été confié à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES. À cela, s'ajoute le coût des travaux d'assainissement (Syndicat Rhône Ventoux) et d'éclairage public (syndicat d'électrification).

> **Le projet de réfection des deux cours de l'école élémentaire** a fait l'objet d'une consultation en décembre dernier. Compte tenu de l'importance du chantier, celui-ci se décomposera en 2 tranches :

- Cour 1 côté école maternelle : rénovation des enrobés, création d'un sol souple autour du platane, reprise de la palissade brise vue, traçage de jeux au sol
- Cour 2 côté crèche : rénovation des enrobés, jeux sportifs et traçage au sol, mobilier amovibles (tables et assises).

Montant TTC, environ 70 000 €

BRÈVES

Les études de requalification de la Place de la République, du Groseau et du Colombier sont en cours. Les esquisses et projets qui seront rendus par le CAUE, organisme départemental missionné par la commune, seront présentés aux élus et aux Malaucèniens dans les prochains mois. Salle du Blanchissage : des travaux pour faciliter l'accès des personnes handicapées ont été effectués, en complément de ceux réalisés lors de l'extension des locaux.

ENFANCE JEUNESSE

Après des vacances entre copains dans le Tarn ou 35 jeunes ont découvert une nouvelle région, la vie en collectivité, des jeux et des sports à sensation, **le temps de la rentrée est arrivé !**

BILAN DE LA RENTRÉE 2014-2015

Grâce à un bon travail de préparation et de concertation, la mise en place des rythmes scolaires se déroule sereinement et ce, malgré la charge importante que cette obligation nouvelle constitue pour la commune.
20 enfants sont accueillis en périscolaire chaque matin, et une trentaine le mercredi de 9h à 10h, dans le cadre des nouveaux TAP (temps d'activités périscolaires). 90 écoliers prennent leur goûter au sein du centre de loisirs et environ 50 enfants participent aux ateliers mis en place chaque soir par les animateurs municipaux tandis qu'une douzaine sont accompagnés par la commune en minibus vers les associations et partenaires qui proposent des activités (cirque, éveil musical, échec, arts plastiques, théâtre, football…)

L'école de Malaucène compte aujourd'hui 3 classes de maternelle avec 86 élèves et 6 classes à l'école élémentaire, soit 130 élèves. Chaque jour, 125 enfants déjeunent au restaurant scolaire.

Comme chaque année, la commune met à disposition des élèves et des enseignants les moyens nécessaires à leur apprentissage tant du point de vue pédagogique (fournitures scolaires financées par la commune, dotations en matériel informatique et matériels) que du point de vue de l'animation (contribution déterminante aux classes transplantées et aide aux coopératives scolaires), sans oublier les récompenses de Noël et de fin d'année (pour les futurs collégiens).

PROGRAMME DES VACANCES FÉVRIER/PÂQUES

Au programme, pendant les vacances du 23 février au 6 mars : **La fabrication de masques et décors, la création collective d'une « grosse tête »,** effigie du carnaval, et une journée festive en l'honneur du printemps le mercredi 4 mars.
Inscriptions renseignements
06 74 35 57 64 à partir de début février.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX FUTURS ÉLÈVES DE 6e

SOIF DE CULTURE ? ENVIE DE SE DIVERTIR ?

Des animations

pour tous et pour tous les goûts

À travers sa politique d'animation culturelle, **la municipalité de Malaucène souhaite :**

- proposer aux Malaucèniens un accès direct à la culture, toute l'année, au sein même de notre village, gratuitement ou à des tarifs abordables,
- favoriser une programmation de qualité et variée pour répondre aux attentes de tous.

En effet, au même titre que les festivités proposées par le comité des fêtes, la culture ne peut être l'affaire de quelques-uns. Elle doit au contraire s'ouvrir au plus grand nombre.

Enfin, la culture doit pouvoir se vivre à tout âge, petit ou grand, en favorisant les passerelles entre les générations, grâce au réseau des structures qui animent le village : crèche/école/centre de loisirs/médiathèque/maisons de retraites et associations.

Pour Dominique Bodon, « Qualité, variété, accessibilité : c'est toute l'ambition de notre politique culturelle et festive ».

LE SERVICE CULTURE, LA COMMISSION CULTURE ET LE COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL : METTEURS EN SCÈNE DE L'ACTION CULTURELLE

Le service culture met en œuvre la politique municipale en valorisant les actions existantes et en proposant le développement de nouveaux projets.

Cette politique intègre les partenaires que sont la Cove (service culture et patrimoine), la Bibliothèque Départementale de Prêt et le comité des fêtes de Malaucène. Sans oublier évidemment, les associations Malaucèniennes qui œuvrent au quotidien en faveur de la culture.

Le service culture est rattaché au pôle de cohésion sociale, qui gère également la médiathèque ainsi que les services jeunesse et éducation. Cette organisation vise notamment à favoriser les échanges entre structures et entre générations.

Côté élus, la délégation culture est exercée par Gérard Jacquamond. Ensemble, élus et services élaborent une programmation culturelle annuelle. Ce projet est ensuite examiné, modifié et validé en concertation avec la commission municipale de la culture et le *comité consultatif pour la programmation et le déroulement des animations culturelles*. Ce comité a été installé par le conseil municipal en date du 27 mai 2014. Composé d'élus et de non élus, il participe directement à l'organisation des spectacles.

Membres de la commission culture, tourisme et patrimoine : Gérard Jacquamond, Bénédicte Martin, Claudie Arnaud, Myriam Bertrand, Mélinée Ghaziguian, Jean-Claude Muscat, Xavier Masingue, Daniel Hermsdorf.

Membres du comité consultatif : Nadine Eyssartel, Mélinée Ghaziguian, Romain Marcelin, Jacky Allemand, Blandine Faravel, Erika Faravel, Françoise Guilloux, Anne Isnard.

LE COMITÉ DES FÊTES : SE RENCONTRER ET SE DIVERTIR POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Au côté du volet culturel, un autre partenaire actif contribue à l'animation du village. Il s'agit du comité des fêtes. Composé en grande majorité de bénévoles, le comité des fêtes remplit une mission de service public pour le compte de la commune qui lui dédie les moyens nécessaires à une politique festive qui doit se déployer tout au long de l'année, au service de tous.

Malaucèniens et visiteurs apprécient le dynamisme, la bonne humeur et le sens de l'accueil de ses membres.

Les membres du comité des fêtes sont :

William Blaise - président, Henri Andrieux, David Barnier, Claude Bodon, Antonio Costa, Thierry Ferrer, Cyril Feretti, Stéphane Fontin, Nicole Jean, Guy et Noella Rommel, Jean-Bernard Viel.

AGENDA CULTUREL ET FESTIF 2015

Prenez date !

Des rendez-vous et des festivités pour tous et pour tous les goûts, la commune et le comité des fêtes de Malaucène vous ont concocté un programme de choix. **Alors, à vos agendas !**

21 janvier 2015
Conférence d'hiver sur la Romanité

« Si la colline m'était contée », *par Christian Damiot, président de l'association du patrimoine de l'oppidum Orangeois*

17 H //// GRANDE SALLE DE LA MAIRIE

Vendredi 6 février 2015
Rencontre littéraire Mots et Merveille

Dans le cadre du réseau des bibliothèques de la COVE, **soirée Edgar Allan Poe**, à travers deux lectures musicales "le chat noir" et " la chute de la maison Usher", *interprétées par Stephen Pisani et Veronika Soboljevski au violoncelle*

COMPAGNIE RÉSONNANCE THÉÂTRE //// GRATUIT //// **18H** //// GRANDE SALLE DE LA MAIRIE *(manifestation mairie & Cove).*

Samedi 14 février 2015
Dîner dansant de la Saint Valentin

Venez fêter la Saint Valentin dans une ambiance chaleureuse et musicale.

SALLE DU BLANCHISSAGE //// **TARIF :** 20 € / pers.
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : MAIRIE ET BOULANGERIES
(manifestation du comité des fêtes).

7 > 22 mars 2015
Le Printemps des Poètes

Manifestation organisée **pour les enfants par la médiathèque municipale sur le thème de l'insurrection poétique**
(manifestation mairie et association Grain de lire).

Samedi 18 avril 2015
Spectacle « Un piano pour Brassens »

Par la compagnie Bagatelle

20 H //// SALLE DU BLANCHISSAGE ////
TARIF : 6 € *(manifestation mairie).*

Vendredi 1er mai 2015
Concert à la Chapelle du Groseau
par OMACELLO

Un quatuor de violoncellistes, étonnant, éclectique et inclassable, alliant le classique à la variété.
De Bach à Gainsbourg, en passant par Haendel, Schumann, les Beatles, Queen et bien d'autres.
Venez partager un moment magique

17 H //// CHAPELLE DU GROSEAU ////
TARIF: 6 €
(manifestation mairie).

Samedi 30 mai
Fête des enfants

Jeux et animations gratuits

10 H > 18H //// COURS DES ISNARDS
(manifestation du comité des fêtes).

Dimanche 21 juin
Fête de la Musique

Organisée par le comité des fêtes
pour une **animation dans le village.**

Vendredi 3 et samedi 4 juillet
Festival de Théâtre Malau'scènes.

SALLE DU BLANCHISSAGE, **EN SOIRÉE** ////
TARIF: 6 €, //// *Programme détaillé à venir (manifestation mairie).*

Mardi 14 juillet 2015
Célébration de la fête nationale

Bal populaire et feu d'artifice
(manifestation du comité des fêtes).

Samedi 18 juillet
Abrivado

Animations taurines, orchestre et repas de plein air.

RÉSERVATION DES REPAS DANS LES BOULANGERIES ET DANS LES BARS *(manifestation du comité des fêtes).*

Samedi 25 juillet
Cinéma de plein air aux Palivettes

CINEMA

TARIF: 6 EUROS - 21 H 30 *(manifestation mairie).*

Enfin, en juillet, l'Église Saint-Michel accueillera comme chaque année son traditionnel et magnifique
concert de musique sacrée

Vendredi 17 juillet > Dimanche 2 août
Exposition peinture Yvette May

« Le grand voyage pictural »

CHAPELLE DU GROSEAU
//// ENTRÉE GRATUITE
(manifestation mairie).

Vendredi 7 août 2015
Gala d'été

Grand spectacle musical gratuit, en soirée.

GRATUIT, COURS DES ISNARDS
(manifestation du comité des fêtes).

Dimanche 23 août
Concert jeunes talents

Concert Gospel.

17H //// ÉGLISE SAINT-MICHEL //// **TARIF :** 6 €
(manifestation mairie).

Samedi 29 août
Fête de la libération

Exposition, défilé en véhicules et en costumes d'époque, repas tiré du sac avec possibilité de restauration sur place, bal musette et feu d'artifice.

(manifestation du comité des fêtes).

Samedi 5 ou 12 septembre
Matinée des associations et des nouveaux arrivants

PLACE DE LA MAIRIE //// **STANDS ASSOCIATIFS ET VISITE DU VILLAGE** *(manifestation mairie).*

Dimanche 6 septembre
Vide-Greniers

COURS DES ISNARDS *(manifestation du comité des fêtes).*

Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées du patrimoine

Visite gratuite et commentée des **Canaux du Groseau,** suivie d'un diaporama en mairie.

EN MATINÉE //// RENSEIGNEMENTS
OFFICE DE TOURISME : 04 90 65 22 59
(manifestation mairie & asco du Groseau).

Samedi 26 et dimanche 27 septembre
Fête votive de la Saint-Michel

Manèges, bal, concours de cartes et de boules, spectacle pour enfants, le lundi 28 septembre.

(manifestation du comité des fêtes).

Et pour finir l'année, novembre et décembre seront ponctués par une **soirée théâtre** (tarif 6 €) et par une **conférence d'automne,** *organisées par la mairie.*

Nouveau !

JUILLET – AOÛT
Les P'tits Pestacles de l'été

Spectacle théâtral jeune public, chaque vendredi soir

18 H //// GRANDE SALLE DE LA MAIRIE //// **TARIF :** 6 €
(manifestation commune).

JUILLET ET AOÛT
Visites en scène

La COVE vous invite à une **découverte insolite de notre patrimoine et notre histoire**, à travers des ballades théâtrales.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
MAIRIE : 04 90 65 20 17 ////
OFFICE DE TOURISME : 04 90 65 22 59

LA MÉDIATHÈQUE MICHEL BRUSSET

Lieu de culture, de vie et d'animations

Particulièrement bien dotée, la médiathèque de Malaucène est plus qu'un simple lieu d'emprunt, c'est un outil d'animation culturelle particulièrement bien ancré dans le village. Ainsi de nombreux projets y sont développés, en s'inscrivant véritablement dans une démarche de lecture publique et en favorisant les liens entre les générations.

« Les interventions de la médiathèque auprès des différentes structures de la petite enfance jusqu'aux maisons de retraite en passant par l'école, favorisent les échanges, créent un lien et deviennent une véritable passerelle entre les différents services de la commune. » Témoignage d'Isabelle Chaval, bibliothécaire.

POUR LES PETITS ET LES GRANDS

- **Crèche :** une séance par mois de lecture, à la crèche ou à la médiathèque.
- **Lieu d'Accueil enfants parents « les petits pas....sages » :** chaque jeudi matin, des livres sont à disposition des enfants et des parents et des lectures thématiques y sont proposées.
- **Relais d'Assistantes Maternelles :** un mardi matin par mois, lecture d'albums auprès des enfants en compagnie de leurs « nounous ».
- **Lecture sur le banc... :** lors de la pause méridienne à l'école, les enfants ont la possibilité de découvrir romans et albums dans un espace en retrait dans la cour. Ils peuvent soit les lire seul ou bien demander une lecture à voix haute.
- **Accueil des classes à la médiathèque :** 76 séances d'une heure dispensées par la commune auprès des écoles, afin de faire découvrir à tous les enfants de l'école, la littérature et à l'écriture de façon ludique.
- **Réforme des rythmes scolaire :** des ateliers ont été mis en place 3 soirs par semaine dans le cadre des activités périscolaires autour de la création d'un abécédaire et d'un auteur illustrateur.
- **Lectures Au Centenaire :** une fois par mois, après-midi lecture aux résidents de la maison de retraite du Centenaire. Nouvelles, contes,… viennent ainsi réchauffer le cœur de nos anciens.

...LA MÉDIATHÈQUE, CRÉATRICE D'ÉVÉNEMENTS.

Le printemps des poètes pour les enfants des écoles, le **concours du scénario** avec l'association Imagine de Carpentras et la COVE, sur le thème du « Tour de France », les **stages de poésie, de création d'un carnet de voyage, d'écriture et de reliure** pour adolescents et adultes, le stage de **SLAM** pour les 10-17 ans, les rencontres littéraires et dédicaces d'auteur, Haïkus (forme poétique d'origine japonaise) sur les œuvres d'art de la galerie Martagon, tels sont les nombreux événements initiés par la commune et la médiathèque au cours des deux dernières années.

En 2015, le printemps des poètes sera de nouveau au rendez-vous du 7 au 22 mars, sur le thème de l'insurrection poétique. Les enfants s'initieront à la déclamation de poèmes…au restaurant scolaire mais aussi sur le marché ! Le 28 mai, avec le réseau Grains de lire, rencontre entre Anne Cortey, Janik Coat et les classes de moyenne et grande section de l'école maternelle, autour du livre « une vie d'escargot ».

ET DEMAIN ??

La médiathèque de Malaucène a développé un excellent savoir-faire, grâce au professionnalisme et dévouement de ses agents, dans le droit fil des priorités municipales que sont l'accès à la lecture et aux pratiques culturelles liées à l'écrit. Mais si la médiathèque est un lieu de prêt, elle est aussi un espace de lecture et d'apprentissage, une source d'animation, de création, de rencontres, bref, la médiathèque est lieu de vie. C'est pourquoi elle doit s'adapter à la multitude de ses fonctions, à travers une relocalisation en centre-ville. Un projet de relocalisation, dans un espace accessible aux personnes âgées ou à mobilité réduite et plus fonctionnelle est actuellement à l'étude. Pour construire ce projet, la municipalité a sollicité l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la COVE.

> AU FIL DU GROSEAU

Une association qui aime le partenariat

L'association a participé à l'animation des **Journées du Patrimoine**, en partenariat avec l'OT et Les amis du Vieux village, entre autres en proposant une visite guidée du vieux village. Mais le gros morceau en 2014, ce fut la naissance d'un **Musée virtuel** et l'animation des **2e Rencontres autour du Moyen Âge à Malaucène** (22 nov.) avec la complicité du Groupe archéologique de Carpentras et sa région et des Amis du vieux village. Les organisateurs avaient décidé de commencer ces Rencontres le matin à 10 heures pour laisser aux enfants de l'école le temps d'expliquer comment on construit un Musée virtuel ! Ils nous ont montré tout ce qu'ils avaient appris grâce à leur enseignant et à l'équipe du Musée virtuel de l'association Au fil du Groseau (avec l'aide d'un jeune embauché sous contrat « service civique »). Des observateurs d'autres communes étaient là, intéressés par le projet. L'après-midi, Roselyne Anziani nous parla avec compétence et passion des Juifs de Malaucène. Après elle, Paul Peyre devait nous retracer l'histoire de la chapelle du Groseau et du palais de Clément V. Or, l'ami Paul nous avait fait un infarctus durant la semaine. Toute l'assistance envoya par téléphone toute son amitié à Paul et Jacques Galas assura un service minimum. Rémy Blanc termina l'après-midi en nous faisant découvrir quelques noms de lieux rares et surprenants. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un apéritif offert par la mairie, Monsieur le Maire ayant commencé la session en accueillant les participants du matin.

L'expérience du **Musée virtuel pour enfants** continuera en 2014-2015. Le directeur souhaite aller plus loin en travaillant sur des vidéos. Les écoliers ont déjà atteint, avec beaucoup de plaisir, un niveau en informatique largement supérieur à celui demandé par l'Éducation nationale. Quant au **Musée virtuel pour adultes**, il tourne maintenant et il va se compléter par les apports des adhérents d'Au fil du Groseau et des associations partenaires. À l'heure actuelle on compte plus d'une centaine de visites uniques par jour. Le travail des enfants comme celui des adultes se trouve sur le site : au-fil-du-groseau.fr

Jacques Galas, Coordonnateur
contact@au-fil-du-groseau.fr

> MAISON DE RETRAITE L'OUSTALET

2014 a été placée sous le signe des échanges et des rencontres.
Nous partageons une fois par mois, avec beaucoup de satisfaction, des échanges intergénérationnels (avec le centre de loisirs). Nous pratiquons ensemble divers ateliers (écriture, créatifs, jeux). Par le biais de l'association Aqui Sian Ben nous leur avons offert une sortie au Cirque Médrano. Les enfants ont aussi participé à la création de notre clip « Happy » (visible sur Youtube). Il faut bien vivre avec son temps ! Le 15 novembre nous avons organisé un thé dansant, afin de briser l'isolement et favoriser les échanges avec le village, nous remercions les participants. Devant un tel engouement nous renouvelons la manifestation dans la salle de la mairie :
le 18 février 2015 pour le Carnaval, le 15 avril pour un thé dansant du Printemps, sans oublier notre fête d'été le 27 juin. Nous clôturons cette année avec un nouveau bureau :
Mme BERTRAND Nicole - Présidente, Mme JACQUINOT Morgane - Vice-présidente,
Mme MANAS Delphine - Trésorière.

Bonne et heureuse année 2015.

> APPRENDRE DES ANCIENS

Les belles couleurs de l'automne s'en sont allées emportant les tristes centenaires du début de la guerre mondiale et de la mort de F. Mistral. 2015 nous ouvre les bras plein de grands projets. Les cours de provençal cheminent tous les 15 jours dans notre belle langue si riche de sensibilité. Le 14 mars, place à notre Assemblée Générale suivie par un spectacle créé de toutes pièces par Vincent Sciano du TRAC, sur les insectes en l'honneur du centenaire de la mort d'Henri Fabre. Puis reviendra le temps de l'Exposition Botanique (17 et 18 mai), ce moment d'intense activité pour nous qui se prolongera en août par notre participation à la fête du Col des Abeilles, qui a été un succès en 2014. Mentionnons également les trois sorties botaniques des mois d'été. Mais le clou de l'année 2015 sera une GRANDE EXPOSITION DE CHAMPIGNONS du 2 au 4 octobre, organisée par la Société Mycologique du Vaucluse et ses représentants locaux : Cathy Monier et Paul Halloy qui sont si proches de nous.
Nous vous attendons avec plaisir. Venez vous régaler à toutes ces fêtes de la nature.

GUY VEYRIER, PRÉSIDENT

> ARLEQUIN ET COMPAGNIE

Pour fêter ses 11 ans, l'atelier de théâtre, s'agrandit. Désormais les enfants dès l'âge de 7 ans et les adultes jusqu'à 99 ans, peuvent venir partager avec Brigitte et Christophe l'apprentissage et la passion du théâtre. Travail du corps et de la voix, diction, articulation, improvisation, jeux de rôle tout est prétexte à jouer avec les textes et les situations. Mais c'est aussi partager le plaisir du théâtre sous des formes différentes : sorties spectacles, représentation en fin d'année scolaire et participation lors de manifestations culturelles. Le 19 octobre dernier lors du premier festival AMIS MOTS, manifestation autour des mots créée par la Librairie L'ANNEXE et soutenue par diverses associations malaucéniennes, les « Arlequins » étaient présents pour faire vivre la poésie dans la rue et partager l'amour des mots avec le public. Atelier tous les vendredis, en période scolaire, grande salle de la Mairie – de 16 h 45 à 18 h 15 : enfants de 7 à 11 ans (navette périscolaire pour amener les enfants dès la sortie de l'école à la Mairie) et de 19 h à 21 h : adolescents et adultes - Tarif : 60 €/trimestre - **Contact : Brigitte MARCHI - 06 85 44 60 41**

> ARPAM

LES ENFANTS RÉCOMPENSÉS : DÉBORAH ET THÉO DEBARD, MARTIAL AGNES, OCÉANE AGNES ET YÜA PHAM

LES PRIMÉS 2014 : JACQUES BOURDON, ROBERT CONSTANT, JULIEN REY, MARIE-FRANÇOISE ROHMER AUTOUR DE LA PRÉSIDENTE MYRIAM BERTRAND

Les travaux de réfection de la toiture de l'église étant terminés, notre manifestation « Artistes au Village » a repris cette année son circuit habituel pour la plus grande satisfaction de certains habitants qui s'étaient sentis lésés de ne pas avoir d'artistes devant leurs portes en 2013. Malgré une légère baisse des participants, la qualité était là et le public aussi. Cette baisse est surtout due à la mauvaise conjoncture économique qui perdure depuis plusieurs années. D'ores et déjà, l'équipe des bénévoles de l'ARPAM prépare la manifestation 2015, qui sera notre 25e édition. Déjà !!! Celle-ci aura lieu les 8 et 9 août. Si vous désirez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous accueillerons volontiers au sein de notre équipe. Contact 06 07 56 31 59.
Vous pouvez visiter notre site internet : www.club.quomodo.com/arpam
Espérant que vous aurez passé de bonnes fêtes de Noël, les membres du bureau et les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

MYRIAM BERTRAND, PRÉSIDENTE

> ÉCOLE DE MUSIQUE LE POINT D'ORGUE

L'année a bien commencé à l'école de musique. Outre les instrumentalistes (violon, guitare, violoncelle, batterie et piano) et la chorale des Voix du Groseau, l'école accueille des petits de 3 à 5 ans pour l'éveil musical tous les mardis.
Une autre nouveauté : la chorale des enfants et des ados le samedi de 16h à 18h30. Actuellement, cette nouvelle formation accueille des jeunes de 9 à 15 ans. Il est toujours possible de s'inscrire en se rendant à l'école de musique le samedi.
L'école fêtera ses 20 ans en 2015. Un concert de fin d 'année est prévu le 7 juin 2015.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

LE BUREAU

> NOUNOUS ET BOUTS D'CHOUX

Quelques nouvelles des nounous et de leurs bouts de choux,
Quelle belle sortie de fin d'année le 16 juin 2014 chez Jean-Luc Lacour, chevrier à Beaumont du Ventoux ! Les enfants ont pu caresser les chèvres et leurs chevreaux et goûter les bons fromages. L'association a ensuite fermé ses portes durant l'été, pour retrouver motivation et enthousiasme dès la rentrée. Les bouts de choux sont déjà dans les préparatifs de Noël et les petites mains vont bon train pour fabriquer de jolies surprises. Le Père Noël est passé le 15 décembre, gâtant les bambins. On se retrouvera après les vacances pour déguster ensemble la galette des rois le 19 janvier : tradition et gourmandise même chez nos tout petits !!

Autres manifestations prévues :
Chasse aux œufs le 30 mars 2015, sortie à Modène pour la visite des vergers et des serres chez Noëlie Combel le 1er juin 2015 et chasse aux trésors au parcours de santé de Vaison la Romaine le 22 juin 2015.
Association Nounous et Bouts D'choux, lundi matin 9h30 - 11h30 salle petite enfance Groupe scolaire la Rebeyrade (sauf vacances scolaires)

> DOIGTS DE FÉE

Cette année encore les doigts de fée ont recommencé leurs activités de broderie, tricot et crochet. Des nouvelles venues sont arrivées pour notre plus grand plaisir apportant avec elles des savoirs différents et un air nouveau. Beaucoup d'activités en ce début d'année scolaire :
Présentation de nos ouvrages au cours d'une exposition pour la journée des associations en fêtant nos 10 ans d'existence. Le 16 octobre journée cartonnage et broderie animée par Colette venue du Gers tout spécialement. Chacune est partie avec sa boîte en carton recouverte de tissu avec sa broderie, faite auparavant, sur le couvercle. Enfin, le 18 octobre le vide armoire des couturières qui a réuni une trentaine de bradeuses du Vaucluse, de la Drôme, des bouches du Rhône, de l'Ardèche et du Gard et des acheteuses nombreuses et venant de tous les départements limitrophes.

CHANTAL MOCZADLO

> MIROIRS DE SOI

L'Association continue à faire découvrir et pratiquer le Qi Gong ; activité corporelle, énergétique de santé issue de la tradition chinoise. De plus en plus le Qi Gong Malaucénien séduit. La 20e Journée Nationale du Qi Gong a permis de tripler nos effectifs (de 7 nous passons à 21 pratiquants) auxquels s'ajoutent les pratiquants ponctuels. Depuis 15 ans nos cours se font au 1er étage salle des fêtes à Malaucène. Horaires Qi Gong : tous les mardis de 19h30 à 21h30, les jeudis de 9h à 11h. Tarifs : 15€ de licence. Séance : 10€ / carnet de 10, 12€ la séance. Non licenciés, 15€ la séance. Taï Tchi de Pékin, vendredi de 9h à 10h, 7€ la séance, 50€ les 10 tickets. Tél. 06 84 16 79 97
miroirsdesoi@voila.fr
http://miroirsdesoi.monsite-orange.fr

> NYMPHÉA

2e année pleine de nouveautés.
Nous vous proposons, aujourd'hui, des activités sur : L'Astrologie (comprendre son thème astral), la Danse du Bien-Être (retrouver sa souplesse et bouger sur des musiques du monde), et également la création de mandalas, et toujours également, nos ateliers phare : Interprétation des Rêves – Les Chemins de la Créativité et nos Tables Rondes ouvertes à tout public. Le 27 septembre 2014, nous avons eu le plaisir de vous accueillir lors de la journée Portes Ouvertes : « Le Bien-Être à Malaucène et ses environs ». Premier salon à Malaucène sur le bien-être qui s'est déroulé à la salle du Blanchissage avec de nombreux thérapeutes, exposants que nous remercions. Nous espérons pouvoir renouveler cette journée, l'année prochaine avec encore plus d'acteurs. L'association Nymphéa propose et promeut des activités sur le développement personnel et vous transmet des outils favorisant votre Créativité.
Retrouvez-nous sur notre site :
www.nympheassociation.com

> ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE MALAUCÈNE (A.D.S.B.M.)

Un grand merci à tous ceux et celles qui sont venus aux dernières collectes de notre village. Après un bilan sur trois ans, quel avenir pour le don du sang à Malaucène ? 2012 : 5 collectes programmées, 4 réalisées pour 153 accueils. 2013 : 4 collectes programmées, 4 réalisées pour 107 accueils. 2014 : 4 collectes programmées, 3 réalisées pour 98 accueils. Le détail pour cette année 2014 : jeudi 20 mars, bus en retard, 5 à 6 personnes n'ont pu attendre, lundi 12 mai, moins de huit semaines après la précédente. Lundi 28 juillet, collecte annulée. Lundi 10 novembre, 35 accueils, collecte normale. Pour 2015, seulement deux collectes programmées : vendredi 13 mars et mercredi 19 août, toutes deux, l'après-midi. Nous ne sommes pas maîtres de la programmation. Si nous voulons continuer à donner à Malaucène, il faut venir nombreux à ces deux dates, Le potentiel des donneurs paraît suffisant à condition qu'il y ait une mobilisation massive. Nous rappelons que l'on peut donner de 18 à 71 ans, qu'il n'est pas nécessaire d'être à jeun. La période minimum entre deux dons est de huit semaines. Les hommes peuvent donner six fois dans l'année, et les femmes, quatre. Forts de ces informations, n'hésitez pas non plus, d'aller donner à Vaison, à Caromb, ou ailleurs, quand cela est compatible avec les deux collectes de Malaucène. Je vais demander à l'Établissement Français du Sang d'Avignon de prévenir les donneurs habituels des dates dans ces deux villes. Portez-vous bien et, « à bèn leù ».

> RGM

Avec plus de 100 joueurs au RGM, petits et grands ont repris le chemin du stade et des compétitions. Ils ont reçu 1 pack d'entraînement et un survêtement.
L'école de foot comprend : 4 équipes en U6/U7, 2 équipes en U8/U9, 2 équipes en U10/U11, 1 équipe en U13 et 1 équipe en U15 en entente avec Voconces Jeunes, soit 75 jeunes. Le loto du 12 décembre a connu son habituel succès et les enfants ont apprécié le goûter de Noël du 17 décembre. Un repas est prévu le 24 janvier 2015. Nous n'oublierons pas d'avoir une pensée pour notre ami Maurice Legrand que tout le monde appelait le « Chti ». Un hommage, organisé par la mairie, lui a été rendu le 20 septembre dernier, au cimetière, où son urne a été déposée dans le colombarium, en présence du maire, des élus, des joueurs du RGM et ceux qui l'avaient connu et apprécié..

> ÉCURIES DES GARANCES

Nous avons le plaisir de vous informer que notre centre équestre s'est distingué lors des championnats de France poney. Ils avaient lieu à Lamotte-Beuvron du 05 au 13 juillet 2014. Notre centre équestre était représenté par KENTON DE PROVANA sous la selle de NELLY VIALLE dans une épreuve de concours complet d'équitation (une des épreuves les plus compliquées car elle demande aux cavaliers et chevaux d'être bons dans les trois disciplines olympiques).
Seuls représentants de la région dans leur épreuve, ils terminent à la 6e place provisoire sur 52 à l'issue de la première épreuve, les deux jours suivant, notre couple cavalier/cheval réalise deux magnifiques sans faute leurs permettant d'accéder à la seconde marche du podium et de devenir Vice-Champions de France d'équitation. Nous sommes soucieux de l'image que ce classement représente pour notre commune et notre centre équestre.

MARIE ET SÉBASTIEN URVOY

> RÉTRO-MOTO-CLUB MALAUCÉNIEN

Le Rétro-Moto-Club Malaucénien se porte bien pour 2014 et s'apprête à fêter ses 25 ans d'existence en 2015. Si le beau temps n'a pas été présent à chacune des quatre manifestations de cette année, cela n'a en rien entamé la bonne humeur et la convivialité qui sont de mise au cours de ces rencontres. De jeunes recrues sont venues renforcer les rangs des motards adhérents, que ce soit en motos anciennes ou en « modernes ». D'un autre côté, nous avons une pensée pour les trois de nos camarades qui nous ont quittés : Yves Chamoux, Galbert Ginies et Loulou Ourth. La tristesse de leur décès n'entamera pas le souvenir des bons moments passés à avoir roulé avec eux. Cela restera gravé dans nos mémoires. Le bureau cogite déjà des idées pour 2015 pour faire évoluer le concept et ainsi éviter la routine. Possesseurs de motos, si vous êtes intéressés pour rejoindre notre groupe , vous pouvez contacter Joël ARRIGHY au 06 88 01 49 63 qui se fera un plaisir de vous renseigner. Notre site internet est utile pour partager notre passion. Nous vous invitons à le visiter !!! **http://malaucene.retromotoc.free.fr**

> CCTMV

Depuis le dernier Publiaire, l'activité du club a été intense. Tout d'abord, les sorties hebdomadaires ont permis aux membres, ainsi qu'aux cyclos de passage de profiter pleinement de notre belle région à l'occasion de nos sorties hebdomadaires. Ensuite, au mois de mai nous avons pédalé un long week-end autour d'Argelès dans les Pyrénées Orientales, au mois de Juin, nous avons passé quelques jours dans l'Ain, magnifique région vallonnée. Enfin, au mois d'août, le rallye « Par Monts et par Vaux » que nous avons organisé dans le cadre de la FFCT a réuni plus d'une centaine de participants.
Récemment, une journée de randonnée familiale nous a conduit de Malaucène à Crillon le Brave. Maintenant, l'hiver arrive, les sorties risquent d'être perturbées par la météo mais nous essaierons de maintenir chaque semaine 3 sorties, les mardis, jeudis et samedis.
La traditionnelle assemblée générale va bientôt avoir lieu et la soirée gâteaux des rois se déroulera en janvier. Cyclistes de tous les niveaux vous êtes les bienvenus dans notre club, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir toutes les informations sur nos activités, notamment en consultant notre site internet : **www.cctmv.fr**

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2014

Présents:
Dominique BODON, maire - Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Mélinée GHAZIGUIAN, Daniel HERMSDORFF, Christine COMTAT THOMASSET, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.

Monsieur le Maire fait l'appel,
- Monsieur Christian BARNIER donne procuration à Monsieur le Maire
- Monsieur Stéphane DUBREU est absent
- Madame Christine COMTAT THOMASSET donne procuration à Monsieur Daniel HERMSDORFF

Le quorum est atteint et la séance peut se dérouler.

Secrétaire de séance: Mélinée GHAZIGUIAN

CONSULTATION POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION: CHOIX DU PRESTATAIRE

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise SOGETREL pour un montant de 61 774 € HT.
3 absentions: Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à L'article 1650-1 du code général des impôts, le conseil municipal à l'unanimité; décide d'instituer une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires (communes de 2 000 habitants ou moins) ou huit commissaires (communes de plus de 2 000 habitants).

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU MONT VENTOUX – MODIFICATION DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le conseil municipal désigne Monsieur Gérard JACQUAMOND délégué titulaire auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux, Madame Claudie ARNAUD et Monsieur Joël MOCZADLO sont désignés suppléants.
3 absentions: Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF AUPRÈS DE LA COMMISSION COMMUNICATION - JUMELAGE

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la composition du comité consultatif en charge de l'animation et de la logistique liées au jumelage

COMMISSION TOURISME CULTURE ET PATRIMOINE: TARIFS ÉTÉ 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs 2013

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF AUPRÈS DE LA COMMISSION TOURISME CULTURE ET PATRIMOINE

Le conseil municipal à l'unanimité valide la création et la composition d'un comité consultatif auprès de la commission Tourisme Culture et Patrimoine pour la programmation et le déroulement des animations

CONCESSION PLURIANNUELLE DE PÂTURAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le renouvellement du commodat entre la Commune de Malaucène, Madame Aurélie GONIN et l'Office National des Forêts pour une durée de 6 ans

ASSOCIATION RGM – OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer d'une aide financière exceptionnelle de 450.00 € à l'association RGM.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – CAMPAGNE 2015 DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de nommer Madame Martine FABRE, responsable du service affaires générales, rédacteur principal de 1re classe à ce poste.

DÉNOMINATION DES VOIES

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le nouveau plan des voies ainsi que leurs dénominations.

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF AUPRÈS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, la création d'un comité consultatif auprès de la commission des affaires sociales pour la programmation et le déroulement des festivités.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2014

Présents:
Dominique BODON, maire
Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Méliné GHAZIGUIAN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL
Présents par procuration: Madame Christine COMTAT THOMASSET à Monsieur Daniel HERMSDORFF
Secrétaire de séance: Méliné GHAZIGUIAN

OFFICE DE TOURISME – OCTROI D'UNE SUBVENTION ET VALIDATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIF

Le Conseil municipal valide la convention d'objectifs triennale avec l'Office de tourisme de Malaucène et l'octroi de la subvention communale (47 000 € dont 11 000 € de fonctionnement).
Monsieur Gérard JACQUAMOND ne prend pas part au vote
absentions 5: Madame COMTAT THOMASSET et Messieurs ALLEMAND, HERMSDORFF, MASINGUE et PONCHON

RÉVISION DES LOYERS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, Les révisions de loyers

ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX VILLAGE TRAVAUX DE LA RUE SAINT ETIENNE

Le conseil municipal décide de confier la conduite de ces travaux à l'association « les Amis du Vieux Village » sous réserve des travaux qui devraient être entrepris sur les réseaux souterrains.

MODIFICATION SIMPLIFIE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS – EHPAD LE CENTENAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la reprise des règles du POS afin que celles-ci correspondent au projet tel qu'il a été présenté et sur l'engagement d'une procédure de modification simplifiée pour régulariser ce dossier

ÉTUDE SUR L'ATTRACTIVITÉ URBAINE ET COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE DE MALAUCÈNE

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de passer une convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse afin que celle-ci réalise une étude sur l'attractivité urbaine et commerciale du centre-ville de Malaucène

ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE – TARIF RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

services périscolaires, les tarifs proposés sont:

QUOTIENT FAMILIAL	GOÛTER + ATELIERS 16H30 17H30	PÉRI SCOLAIRE MATIN 7 H 30 – 9 H ET/OU SOIR 17 H 30 – 18 H 30
Inférieur à 1000	0,30 €	1.00 €
Supérieur ou égal à 1000	0,35 €	1,20 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide les nouveaux tarifs.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT TARIF RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Accueil de loisirs extra scolaire (qui n'ont pas évolués depuis 2004), les tarifs proposés sont:

QUOTIENT FAMILIAL	COMMUNE		EXTÉRIEUR COMMUNE	
	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE
Inférieur à 1000	5.00 €	7,50 €	7,50 €	11.00 €
Supérieur ou égal à 1000	6.00 €	9.00 €	9.00 €	14.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les nouveaux tarifs.

RESTAURANT SCOLAIRE – TARIF RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs proposés Soit 2.7 € le repas enfant et 5.2 € le repas adulte.

COVE – FONDS DE CONCOURS

Le conseil municipal valide le montant des fonds de concours sollicités auprès de la COVE pour 2014 (119 792 €) et l'affectation qui en est faite.
Abstentions 3 : Messieurs ALLEMAND, MASINGUE et PONCHON

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT EXTRA SCOLAIRE (CENTRE DE LOISIRS & CLUB JEUNES) : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la convention liant la CAF et la commune pour le centre de loisirs et le club jeunes dans des conditions identiques, à la convention actuelle, pour une période de 4 ans.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PÉRI SCOLAIRE : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la convention liant la CAF et la commune pour le temps périscolaire dans des conditions identiques, à la convention actuelle, pour une période de 4 ans.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2014

Présents : Dominique BODON, maire
Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.
Présents par procuration :
M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER,
M. Stéphane FONTIN à Mme Noëlla ROMMEL,
Mme Méliné GHAZIGUIAN à Mme Claudie ARNAUD,
Mme Christine COMTAT THOMASSET à M. Daniel HERMSDORFF
Secrétaire de séance : Madame Agnès AYME

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de faire une minute de silence en hommage à Hervé GOURDEL.

MAINTENANCE ET HÉBERGEMENT DU LOGICIEL DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commande pour la maintenance et l'hébergement d'une application de gestion informatisée des marchés publics.

BLANCHISSAGE – CONVENTION D'OCCUPATION DE LA COUR PAR L'ASSOCIATION LES PIEDS EN L'AIR

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet de convention d'occupation précaire et temporaire du domaine communal par l'association « les pieds en l'air »
La présente convention est conclue pour une durée de 1 an, et fera l'objet d'une reconduction expresse, l'occupation est consentie sans indemnité, elle précise les conditions de mise à disposition et les obligations de l'association quant à l'entretien du site et à l'accès aux différentes parties qui composent celui-ci (salle des fêtes, salle d'activités 1er étage, toilettes)

3.4 – BLANCHISSAGE – SALLE DES FÊTES – OCCUPATION COUR PAR ASSOCIATION LES PIEDS EN L'AIR - MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification du règlement de la salle des fêtes du Blanchissage relative à la cour extérieure.

RÉHABILITATION DES TRAVAUX DE L'AVENUE DE VERDUN : CHOIX DES ENTREPRISES

Le conseil municipal valide le choix de la commission d'appel d'offres : SPIE BATIGNOLLES de Vedène pur un montant HT de 172 646.05 € HT – 207 175.26 € TTC.

CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE : CONVENTION DE DÉPÔT DE LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT A LA BIBLIOTHÈQUE DE MALAUCÈNE

Le conventionnement tend à améliorer l'offre de lecture proposée aux habitants de Malaucène en fixant un cadre de référence permettant de faire évoluer les services aux usagers ; ces derniers sont en effet en quête de nouveaux lieux, largement ouverts et accessibles, pour des besoins d'information, de culture et de formation tout au long de la vie. Cette convention est valable 3 ans et renouvelable après un bilan de fonctionnement.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité la convention proposée.

AMÉNAGEMENT DU JARDIN DU GROSEAU ET DU BELVÉDÈRE – MISSION CAUE

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de confier au CAUE une étude préalable pour un montant de 3900 €, celle-ci contiendra :

- Un diagnostic patrimonial et paysager du site,
- Deux à trois scénarii d'aménagement du jardin,
- Deux variantes pour la restauration totale ou partielle du belvédère,
- Un estimatif global de chaque scénario d'aménagement du jardin proposé,
- Un estimatif global pour chaque solution de restauration du belvédère proposée,
- L'accompagnement de la commune pour le choix du maître d'œuvre.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE L'AVENUE DE VERDUN

Le conseil municipal sollicite l'agence de l'eau et le conseil général pour participer au financement de ces travaux.

CONSEIL RÉGIONAL – DEMANDE DE SUBVENTION – ÉTUDE ATTRACTIVITÉ URBAINE ET COMMERCIALE

Le Conseil municipal à l'unanimité sollicite le conseil régional pour participer au financement de cette étude

PRISE EN CHARGES DES FRAIS D'OBSÈQUES

Suite au décès de Monsieur Maurice LEGRAND sans filiation connue à ce jour, conformément à l'article L.2213-7 du code général des collectivités territoriales, le conseil accepte à l'unanimité de prendre en charge les frais inhérents à l'inhumation dans l'attente de l'instruction du dossier en vue du remboursement des sommes engagées.

COVE – FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter un fond de concours exceptionnel auprès de la COVE de 12 500 € sur le projet d'aménagement de la cour de l'école.

DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR LE CONTRAT ENFANCE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner délégation de signature du contrat enfance qui lie la CAF et la commune pour la gestion de la structure multi accueil, au président du CCAS.

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT CENTRE BOURG

Le conseil municipal décide d'approuver la candidature de MALAUCÈNE et le dossier de demande de financement d'un montant de 837 855.00 € dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du dispositif de revitalisation « Centre-Bourgs » lancé par l'État.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2014

Présents : Dominique BODON, maire
Mesdames et Messieurs Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Claudie ARNAUD, Lydia COMBEUIL, Mélinée GHAZIGUIAN, Daniel HERMSDORFF, Romain MARCELIN, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.
Présents par procuration :
Mme Bénédicte MARTIN à Monsieur le Maire,
M. Henri ANDRIEUX à Mme Claudie ARNAUD,
Mme Agnès AYME à Mme Stéphanie BORRAS,
Mme Myriam BERTRAND à Mme Noëlla ROMMEL,
M. Stéphane FONTIN à Mme Mélinée GHAZIGUIAN,
M. Gérard JACQUAMOND à M. Joël MOCZADLO.
Absents : Mme Christine COMTAT THOMASSET, M. Xavier MASINGUE,
Secrétaire de séance : Mélinée GHAZIGUIAN

COUPES AFFOUAGÈRES – OCTROI D'UNE PARCELLE FORESTIÈRE PAR L'ONF

Le conseil municipal à l'unanimité demande l'octroi d'une parcelle forestière à l'ONF

COUPES AFFOUAGÈRES – CONDITIONS D'ATTRIBUTION POUR LA SAISON 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine les conditions d'attribution des coupes affouagères. Les coupes de bois débuteront à compter du 26 décembre 2014 jusqu'au 30 mars 2015.

EHPAD LE CENTENAIRE – MODALITÉS DE CONSULTATION DU DOSSIER MODIFICATION POS

À l'unanimité le conseil municipal fixe les modalités de consultation suivantes :

- Le dossier de modification sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture au public, pendant une durée d'un mois
- Les dates et les modalités de la consultation seront rendues publiques au moins huit jours avant par affichage sur les panneaux administratifs et publication dans un journal diffusé dans le département
- Les observations du public pourront être consignées dans un registre disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture au public, pendant toute la durée de la consultation.

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal émet un avis favorable au rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le conseil municipal émet un avis favorable au rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel du service de l'assainissement établi par Syndicat Rhône Ventoux :

SYNDICAT RHÔNE VENTOUX RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Le conseil municipal prend acte de ce document pour l'année 2013.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR :
www.malaucene.fr

Solidarité

> Prévention en cas de vague de froid

À cet effet, le CCAS *(Centre Communal d'Action Sociale)* propose un service de proximité aux personnes vulnérables. Si vous souhaitez être contacté*(e)* afin que nous puissions nous assurer que tout va bien, vous pouvez vous inscrire sur un registre confidentiel auprès du CCAS de la Mairie : 04 90 65 20 17.

> Opération brioches

Cette année 144 brioches ont été vendues. La somme récoltée *(720 €)* a permis de contribuer aux actions de l'APEI d'Avignon auprès des foyers d'hébergement pour handicapés.

> Restos du cœur

La municipalité met un minibus à la disposition des personnes qui se sont inscrites en mairie. Celui-ci fait des rotations au départ de Malaucène chaque lundi à 14 h 15 et 15 h 45, et ce jusqu'au mois de mars.
Toutefois, les personnes non encore inscrites peuvent se rendre au Centre des restaurants du cœur de Vaison la Romaine, rue du colonel Parazols, le lundi ou le mardi, de 14 h 30 à 17 heures. Téléphone 06 08 61 74 08.

> Portage de repas à domicile et Télé Assistance

Contact CCAS : 04 90 65 20 17

État civil

> NAISSANCES

Yloe ESCOBAR, née le 15/07/14
Florent ALARCO, né le 26/07/14
Emma DUPOUX, née le 14/08/14
Kaïs FADIL, né le 22/08/14
Livia MILIOTO, née le 13/10/14
Louis SAISON né le 29/10/14

> DÉCÈS

BONACINI Dimma – 29/06/2014
LANEELLE Emilienne – 29/06/14
DEVRIESE Anna, veuve LECLERCQ – 08/07/14
SORLOT Jeanne, veuve LAVERDET – 13/07/14
PARZIA Martine – 22/07/14
MERCIER Yves – 01/08/14
CHABRAN-GIRARD Henriette – 04/08/14
MAZIER Jacqueline, veuve PASCAL – 27/08/14
OFFNER Micheline, épouse MULOT – 31/08/14
LEGRAND Maurice – 05/09/14
BOUCHARDON Augusta, veuve PACAUD 06/09/14
BLANC André – 13/09/14
BOUDOUX Jacqueline, veuve LEFEBVRE 14/09/14
BRUNET Bernadette – 19/09/14
PACOT Louis – 24/09/14
PASQUIER Lucile, veuve CORNUD – 14/10/14
LECLERCQZ Josette, veuve CAPAT – 14/10/14
BRYON Odette, veuve HOLVOET – 23/10/14
KOEHRET Renée, veuve SAUVAYRE – 02/11/14
BRULAT André – 03/11/14
BOUTET Huguette – 06/11/14
TERON Fernande, veuve BERTHAULT 06/11/14
MISSANA Line, veuve GRAS – 10/11/2014
BEGUE Paul – 14/11/14
MORIN Paulette, épouse BIGARRÉ – 18/11/14
OURTH Louis – 20/11/14
MARRE Marie-Louise, veuve CHOUVION 21/11/14
INVERNON Serge – 27/11/14
MONIER Jean-Pierre – 01/12/14
GINIEZ René – le 02/12/14
MARTINEZ FERNANDEZ Antonio – 03/12/14
REYNEUD veuve ARIOLI Marguerite 05/12/14
RAYNAUD épouse JEAN Raymonde 05/12/14

> MARIAGES

HERCÉ Christophe et Anaïs TABARDON le 19/07/14
PEGOUD Fabrice et LE CALVEZ Olivia le 20/07/14
PORTE Claude et Sandy MAIERO, le 26/07/14
BAUMANN Laurent et Sonia MARCELLIN le 09/08/14
RUSSO Stéphane et Nelly PIRE, le 30/08/14
COCHET Laurent et Emilie REYNAUD le 13/09/14

PAROLE AUX GROUPES D'ÉLUS

> LISTE ENSEMBLE POUR MALAUCENE

En ce début de mandat, nos projets ont pour certains été réalisés, pour d'autres été engagés ou mis à l'étude. Pourtant 2015 s'annonce sous de sombres auspices. Le Gouvernement, dans son incapacité à se réformer, fait porter le poids de la réduction des dépenses publiques aux communes en leur coupant les vivres. C'est une équation compliquée à laquelle nous sommes confrontés : assumer nos missions de service public, maintenir l'investissement local, sans mettre la commune en péril ni pressuriser un contribuable qui n'en peut plus. Il va donc falloir recentrer nos actions sur l'essentiel, prioriser nos chantiers au prix de choix difficiles. Nous sommes aux responsabilités, nous ne nous défilerons pas. Nous le ferons en vous tenant un langage de vérité, en toute transparence et avec la volonté de maintenir des équipements et services municipaux tournés vers l'avenir.

> LISTE VIVRE MALAUCENE EN TOUTE SAISON

Le mandat est maintenant lancé, le travail se fait dans les commissions auxquelles nous participons tous les trois activement *(à part la commission voirie, toujours pas réunie)*.
Nous continuons à être très présents dans un esprit constructif, mais nous déplorons le manque d'information sur un certain nombre de sujets qui ne nous permet pas de voter en connaissance de cause. Nos votes contre ou d'abstentions lors des Conseils municipaux sont d'ailleurs souvent motivés par ce manque d'information. Nous continuons de constater des divergences marquées et nous restons vigilants en particulier sur des sujets comme la communication, le tourisme, la culture et les orientations budgétaires. Nous vous réaffirmons aujourd'hui notre disponibilité et notre volonté d'être à votre écoute.

XAVIER MASINGUE, JACKY ALLEMAND ET CHRISTOPHE PONCHON.

Rectification : la rédaction présente ses excuses au groupe "Vivre Malaucène en toute saison" pour l'erreur d'appellation qui s'est glissée dans la précédente édition.

> LISTE MALAUCÈNE AVENIR

La vie à Malaucène évolue et certains projets portés par la majorité Municipale nous intéressent car ils touchent à la vie quotidienne et à l'intérêt pour les Malaucéniennes et Malaucéniens :

- Le devenir des papeteries.
- Le projet d'aménagement des plâtrières.
- Le projet « centre bourg » concernant le vieux village et le centre-ville.

Nous serons attentifs aux choix qui seront faits et apporteront notre contribution à ces grands projets qui pourraient redéfinir la vie à Malaucène au cours des prochaines années.
Vous pouvez nous interpeller sur notre site ou par messagerie.
Site : www.malauceneavenir.com
Messagerie :
malaucene2014@malauceneavenir.com
Nous vous donnerons toutes les informations dont nous aurons connaissance sur ces projets.

Infos utiles

ÉLECTIONS CANTONALES

En 2015, deux rendez-vous électoraux. Les élections régionales en fin d'année, et les élections départementales les 22 et 29 mars prochains.

Jusqu'alors appelées cantonales, ces élections départementales se dérouleront dans le cadre d'un redécoupage des cantons afin d'en réduire le nombre. Ainsi, l'ancien canton de Malaucène, fait désormais partie du canton de Vaison-la-Romaine, au même titre que les villages des Dentelles de Montmirail (sauf Beaumes de Venise) ainsi que des villes de Camaret-sur-Aigues, Travaillan et Violes. Ce qui représente désormais 29 communes. Les électeurs seront amenés à voter pour un binôme composé d'un homme et d'une femme, chacun ayant un suppléant du même sexe. Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.
Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits Une fois l'élection acquise, les deux candidats du binôme exerceront leurs mandats de façon individuelle.

RECENSEMENT de la population 2015

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

- Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.
- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

POINT INFO AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET OPÉRATION FAÇADE

Un service d'information en matière d'habitat.

Un point-info amélioration de l'habitat mis en place par la commune est animée par Habitat et Développement de Vaucluse. Son objectif est d'améliorer et adapter le bâti au travers d'un service de proximité et de renseignements à destination des propriétaires occupants, bailleurs et locataires, sur les aides, en particulier financières.

Une revalorisation du centre ancien par des opérations façade.

Afin d'encourager **l'embellissement et la revalorisation** du centre ancien de Malaucène, une **subvention maximale de 1 829 €,** assurée par la commune et le Conseil Régional PACA peut-être allouée lorsque les travaux sont prévus. Cette subvention **concerne tous les bâtiments visibles, quelque soit la nature de l'occupation,** sans condition de ressources. Pour bénéficier de l'ensemble de ces aides, il est impératif de constituer les dossiers de demande de subvention avant le démarrage des travaux. Pour plus d'information, contacter Habitat et Développement de Vaucluse en charge du suivi-animation de ces opérations : mardi au 04 90 23 12 12 et en mairie tous les mois, le 1er jeudi de 9 h à 12 h.

La distribution des sacs poubelles 2015 : les 3 premiers mercredis matin du mois de mars 4, 11 et 18 mars

Les horaires d'ouverture de la déchetterie ont changé : tous les jours du lundi au samedi de 9 h 15 à 12 h et les mercredis et samedis de 13 h 30 - 17 h 30

Urgences

- **Pompiers :** 18 ou 112 (portable)
- **SAMU :** 15
- **Gendarmerie :** 17 - 04 90 65 20 09
- **SAUR :** 0 811 744 747
- **EDF :** 08 10 33 35 84
- **Urgences Hôpital de Vaison :** 04 90 36 04 58
- **Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras :** 04 32 85 85 85
- **Protection Maternelle Infantile (PMI) :** 04 90 16 15 00
- **Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie :** 04 90 82 15 94
- **Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie :** 04 90 89 80 45
- **Centre anti poison :** 04 91 75 25 25

Permanences mairie

- Xavier Bernard (conseiller général) : Les mercredis 7 et 21 janvier - 4 et 18 février de 11h à 12h.
- AMAV (Association d'aides aux victimes) : 1er lundi du mois de 14 h à 17 h. Sur RDV 04 90 86 15 30.
- Centre médico social : mardi après-midi de 13h30 à 17h (prendre RDV au 04 90 36 53 50).
- Chambre des métiers : 14/05 ; 11/06 ; 10/09 ; 08/10 ; 5/11 ; 03/12 de 14h30 à 16h30.
- Conciliateur : 06 12 46 77 39 sur RDV. 4e mercredi du mois de 9h à 12h.
- Habitat et Développement : 1er jeudi du mois de 9h à 12h.
- CAUE (Architecte conseils) : 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 11h30.
- CBE : Permanence création entreprise (dernier lundi du mois du 14h à 17h) et Permanence consultation site pôle emploi (dernier mardi du mois de 9h à 12h).
- ADIL (infos logement) : 3e jeudi du mois de 14h à 16h.

Hommage aux Charbonniers du Ventoux

Un site de fabrication de charbon de bois sur notre commune, au-dessus du hameau de Veaux, dans le vallon du Gatouillet.

Si l'on est marcheur averti, ou chasseur, on peut découvrir l'évolution des procédés utilisés pour la fabrication du charbon de bois, jusqu'au milieu du XXe siècle.
Ce sont probablement des Italiens venus du Piémont qui ont apporté leur savoir-faire. Ils seront rejoints par les gens du village et les maquisards pendant la guerre. Les charbonniers s'installent dans ce vallon boisé, et vivent dans des cabanes dont les restes sont encore visibles. Ils trouvent là la ressource naturelle, le bois. Ils procéderont à la carbonisation sur place. Le charbon sera beaucoup plus facile à transporter, moins lourd, moins volumineux, que le bois. Les emplacements des charbonnières étaient choisis, des endroits plats et peu ventés. On retrouve des traces de plusieurs charbonnières. La place est dégagée, le sol noir, sans végétation. *(voir photo)*
Les charbonniers devaient d'abord couper les arbres, les débarder, les couper en bûches puis les acheminer avec une fourche, un traîneau ou bien directement sur l'épaule, vers le lieu choisi pour la carbonisation.
La première méthode utilisée sera celle de **la meule** qui consiste à empiler les bûches en meule pyramidale recouverte de terre et de feuilles, puis à mettre le feu au sommet, par une cheminée faite lors du montage, et en perçant les côtés de cette pyramide pour réguler l'arrivée d'air. La carbonisation demandait un savoir faire et une surveillance continue pour que le bois ne se transforme pas en cendre. La combustion durait de 8 à 12 jours. Une fois refroidi, on récupérait le charbon que l'on mettait dans des sacs, appelés couffes, contenant environ 50 kg. Puis les sacs étaient descendus en bas du vallon, très certainement à dos d'hommes compte tenu de la rigueur du relief, pour être chargés puis transportés. À partir des années trente, et surtout avec la seconde

guerre mondiale, le besoin en charbon augmente pour alimenter les moteurs à gazogène des voitures et des camions. Les fortes restrictions sur les matières premières dues à la guerre incitaient à la recherche d'alternatives plus ou moins performantes. C'est alors qu'apparaissent **les fours à charbon**, ou fours cloche, ou marmites. Ce mode de fabrication était nettement plus expéditif que la méthode traditionnelle des charbonniers italiens. Ces fours métalliques se composaient de quatre éléments : une base cylindrique, sur laquelle était posé un cône, lui-même coiffé d'un couvercle en forme de cône aplati. Un petit couvercle au centre du grand couvercle et des tuyaux coudés insérés sous la base régulaient le tirage *(voir photo)*.
Le four, sans fond, était garni de bois que l'on allumait, on ajoutait alors le grand cône que l'on remplissait également de bois. La finesse de

l'opération consistait à bien apprécier la combustion par une bonne maîtrise du tirage. Le grand couvercle en forme de cône aplati n'était posé que dans la dernière phase de l'opération et le petit couvercle n'avait son utilité qu'à la fin, pour couper complètement le tirage sur lequel on jouait également en colmatant les ouvertures au sol.
Ces fours avaient pour avantage une combustion beaucoup plus rapide, 1 à 2 jours, et ils étaient déplaçables et réutilisables. Mais il fallait les transporter et l'on imagine la difficulté.
Deux de ces fours sont encore présents sur les lieux, dont un en bon état. La municipalité a donc décidé, avec le concours de l'Office National des Forêts, le dégagement de cet élément de notre patrimoine par l'abattage d'arbres et arbustes menaçant d'endommager le four.
Une « expédition » sur les lieux, d'élus volontaires et de L'agent ONF, a eu lieu le 13 décembre. Aux termes de ces travaux, et compte tenu de la difficulté d'accès du lieu, il est envisagé un hélitreuillage (gratuit) du four, pour le restaurer et le placer sur une zone visible de tous.
Et pourquoi ne pas le remettre en service une fois, mais surtout pas un vendredi. Un enfant de charbonnier vous dirait « Les Italiens, comme mes parents, étaient très pieux. Aussi n'allumait-on jamais une charbonnière le vendredi car c'est le jour de la crucifixion du Christ… »

Bono annado 2015, bèn granado e bèn acoumpagnado !

Dominique Bodon, Maire de Malaucène,
et le conseil municipal

Ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
aux Malaucèniens

Le samedi 17 janvier 2015 à 18 h 30
Salle des Fêtes du Blanchissage

> NOUVEAU À MALAUCÈNE

DÉPANNAGE INFORMATIQUE À DOMICILE
Jérôme Muller • Tél. 06 13 41 71 54

LE PERCHOIR • Place de la Cabanette
Bijoux, sacs, sculptures, poteries, étoles, tableaux
Fermé le dimanche et le lundi après-midi
Jessy Bartée • Tél. 06 85 89 14 21

LA VIOLETTE MAUVE • CAVE À VIN
54, Grand'Rue • Patrice et Cédric Chevalier
Ouverture en période estivale

POMPES FUNÈBRES DUCHENE
33 avenue de Verdun • Tél. 06 49 19 27 10

MALAUCÈNE CARROSSERIE
Jérôme Rodriguez
14, les Remparts • Tél. 06 21 42 16 02

> MANIFESTATIONS CULTURELLES ET FESTIVES

Se reporter au dossier page 12

> LOTO DES POMPIERS

Dimanche 22 février 2015
17 h 30 • Salle du Blanchissage